



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKET BALL

117, RUE DU CHATEAU DES RENTERS – BP 188 – 75623 – PARIS CEDEX 13

TEL : 01 53 94 27 70 – FAX : 01 53 94 27 89

@ : lr19@basketfrance.com

SITE INTERNET : www.basketidf.com

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE ILE DE FRANCE
SAMEDI 12 JUN 2010 A PARTIR DE 8H30
CENTRE SPORTIF COMMUNAUTAIRE 2, RUE JEAN MOULIN
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
ORDRE DU JOUR**

8h00 : Mise en place de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

9h30 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Rapport du Président de la Commission de Vérification des Pouvoirs
- Allocution du Président de la Ligue Ile de France
- Désignation par l'Assemblée Générale des responsables du scrutin et du dépouillement
- Présentation des candidats aux élections au Comité Directeur et des Délégués.
- Ouverture du scrutin pour la désignation des délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale Fédérale (Réservé aux A.S. dont l'équipe première évolue en Championnat de France ou qualificatif à celui-ci)
- Ouverture du scrutin en vue de l'élection au Comité Directeur

• Pendant le dépouillement, zoom sur le basket féminin : interventions, débats, informations spéciales (Trophée des Championnes, refonte du secteur féminin Fédéral, Championnats du Monde U 17, OPEN de la Ligue Féminine : Intervention de T.BALESTRIERE, Président de la LFB)

- Résultat des scrutins par le Président de la Commission électorale
- Intervention des Personnalités présentes
- Présentation du rapport moral par le Secrétaire Général
- Approbation du rapport moral du Secrétaire Général
- Ratification de la modification apportée par le Comité Directeur à l'article 26 du Règlement Intérieur
- Présentation du rapport financier par la Trésorière Générale
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Quitus à la Trésorière Générale
- Affectation du résultat de l'exercice
- Présentation du budget prévisionnel
- Approbation du budget prévisionnel
- Rapport de la commission des vœux
- Récompenses Fédérales et Régionales
- Allocution de clôture du Président
- *Remise des récompenses sportives pendant le buffet.*

Conformément à l'article 16-9 des statuts de la Ligue, si le quorum exigible n'est pas atteint (au moins le moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des associations sportives de la Ligue), une nouvelle assemblée sera convoquée à quinze jours d'intervalle minimum. Aucun quorum n'est alors exigé pour la tenue de cette assemblée.

Un vin d'honneur offert par la Ville de Chennevières et un buffet offert par la Ligue clôtureront cette Assemblée Générale.

Paris le 19 Mai 2010